



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Pas-de-Calais



Arras, le 16 septembre 2014

L'inspecteur d'académie – Directeur académique  
des services de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Cabinet

Objet : développement d'actions de promotion de la lecture dans les écoles maternelles et élémentaires

Dossier suivi par

GC/MD/976.14

Téléphone

03 21 23 82 04

Courriel

ce.ia62@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté

BP 90016

62021 Arras Cedex

L'association départementale des PEP 62 propose aux écoles maternelles et élémentaires, dans le cadre de son action pour la prévention de l'illettrisme et de son partenariat avec l'éducation nationale, la mise à disposition de malles d'ouvrages de littérature de jeunesse.

Rassemblés autour de thèmes liés au vivre ensemble, les livres sont destinés à être prêtés aux élèves pour multiplier pour chacun d'eux les occasions de rencontre et de fréquentation d'ouvrages de littérature très rigoureusement sélectionnés. Ce projet vise à offrir à chaque élève le plaisir de lire au delà de l'école, en lien avec des thèmes, objets d'enseignement, et de partager ses lectures et ses ressentis de lecteur avec ses camarades de retour en classe dans le cadre de temps d'échange initiés et animés par l'enseignant.

Faire entrer dans la famille, en faire un sujet partagé de lecture et de discussion entre l'enfant et ses parents sont d'autres ambitions de cette action qui apporte un prolongement et un écho aux initiatives des enseignants pour construire de nouvelles modalités de collaboration avec les familles, tout particulièrement dans les secteurs les plus fragilisés socialement et culturellement.

Dans le cadre de la refondation de l'école de la République, l'apprentissage et la maîtrise de la langue française restent au cœur de l'action de l'école. La loi d'orientation et de programmation met également en évidence l'importance d'une ouverture au monde, d'une éducation citoyenne et d'une culture partagée auxquelles ce projet peut contribuer.

Le ministère de l'éducation nationale développe et soutient des actions partenariales avec l'ensemble des acteurs, et notamment le monde associatif, à destination des enfants, qui visent à favoriser l'accès aux livres et à la lecture, le goût des mots et le plaisir du texte.

Pour sa deuxième année de déploiement, cette action concerne toutes les circonscriptions du département.



Je vous invite dès à présent à encourager les écoles maternelles et élémentaires à s'engager dans ce dispositif qui dispose de toutes les garanties nécessaires. Les directrices et directeurs d'école trouveront les informations nécessaires dans la présentation annexée et pourront se rapprocher de la coordination départementale de l'opération ([service.aspi@pep62.fr](mailto:service.aspi@pep62.fr)) pour disposer d'éléments complémentaires.

Guy Charlot